



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mortalité liée à l'alcool - Renforcement de la prévention

Question écrite n° 17198

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la lutte contre l'alcoolisme et ses conséquences en France. Une récente étude, menée par Santé Publique France, a mis en évidence que la consommation d'alcool reste relativement stable par rapport aux années précédentes et conserve ainsi un niveau élevé dans le pays. L'impact sanitaire de cette consommation est considérable et supérieur à ce qui est observé dans nombre d'autres états européens. L'alcool est ainsi la deuxième cause de mortalité « évitable » après le tabac, avec 7 % du nombre total de décès de personnes âgées d'au moins 15 ans sur l'année 2015. 41 000 décès seraient de fait directement attribuables à une surconsommation d'alcool en France durant cette même année. Cette situation nécessite toute l'attention des pouvoirs publics et l'approfondissement de la stratégie de réduction des risques liés à la consommation d'alcool. Aussi, elle souhaiterait que le Gouvernement puisse préciser les mesures qu'il entend mettre en place concernant le renforcement de la prévention de l'alcoolisme en France.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17198

Rubrique : Alcools et boissons alcoolisées

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 février 2019](#), page 1835

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)